

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 17

Artikel: A la tseri
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA CHANSON DE LA FÊTE DU QUATORZE

JL'AURAISS voulu connaître le patriote Marindin. Je me figure qu'un homme qui a conçu la chanson de la « Fita d'au quatorze » a dû être un homme heureux, de gros bon sens, un sympathique bon vivant. Quand j'entends chanter ce poème, car c'en est un, mon cœur devient joyeux et je m'écrie, intérieurement : Vive Marindin ! Je comprends que cette chanson soit chère aux Vaudois, car elle est bien de « chez nous ».

Remarquez d'abord, la modestie du poète-patriote. Marindin déclare gentiment qu'il n'a pas l'ambition de passer pour un Th. de Banville ou un Sully Prudhomme (qu'il n'a du reste pas connus). Il nous dit modestement : si la rime est bêtorse, tant pis, l'important c'est « d'aimer sa patrie ». L'auteur n'a pas non plus la prétention d'avoir fait un chef-d'œuvre « jusqu'il nous prévient que ce n'est qu'un « bout de chanson », on bêt de tsantson.

Le récit descriptif de la fête de l'anniversaire est un petit tableau. Ne voit-on pas, en imagination, tous les garçons du village bien retapés, les jeunes filles, un bouquet à la taille, tout ce monde habillé en dimanche et rechangé, pour chanter « qu'on est toujours bien content quand on aime bien sa patrie ? »

Tous les Vaudois adorent le militaire. On sait qu'un sergent-major préfère au titre de « Monsieur » celui de son grade. On sait aussi quel chagrin éprouve un jeune homme de dix-neuf ans, affranchi à la visite ; aussi Marindin ne manque pas d'introduire la note militaire dans son patriotique chant. Le commissaire fait marcher son dépôt en tout bon général au chant du gai refrain : « Celui qui aime bien sa patrie sera toujours bien content ».

Nous pratiquons la religion, nous autres, Vaudois, nous allons volontiers au sermon le dimanche. Nous voyons avec plaisir un service divin figurer dans un rassemblement de troupes, dans une fête fédérale ou cantonale qui fait bien dans le paysage. Le 14 avril de Marindin tombe sur un dimanche. Les paroissiens vont à l'Eglise entendre mosaïque le Pasteur prononcer ce tant beau prêche, où il a mis le meilleur de son cœur et énumérera les bénédictions qui nous sont dispensées par la Providence : Les horreurs de la guerre qui nous sont épargnées, les biens de la terre qui nous manquent rarement et nous préservent de la famine, le bonheur que nous avons d'être libres de dime, de cens et de posséder des magistrats intégrés. Bref, c'est tout un mandement de Jeûne !

Le sermon a été un peu long (le Vaudois aime les prédications courtes), aussi quand le pasteur a dit : « Amen », ses auditeurs se sont empressés, ne pensant pas mal faire, d'aller boire un verre chez Grégoire qui, lui aussi bien retapé en broussetout et bonnet de velours et pantoufles brodées, sert les demi-pots à ses clients. Tout le monde chante « qu'on est toujours content quand on aime sa patrie. »

La musique est modeste comme la chanson, elle semble aussi nous dire qu'elle n'a pas de prétention à l'opéra, pas même au poème symphonique. Elle est originale, mélodique et simple. La dernière phrase du refrain a un petit air gai et sautillant tout à fait plaisant.

Si les lignes qui précèdent nous procurent

quelques détails sur le ou les auteurs de notre vieille chanson nationale, paroles et musique, nous en serions heureux. C'est dans ce but que nous avons écrit cet article. Mérine.



A LA TSERI

CREBLLIET était à bon tserroton. Sè bite l'accutavant rique raque, po cein que savant bin cein que lão z'arreverâi se ne terivant pas quand bramâve hu ! ào bin se botsivant pas quand desâi heu ha ! L'è veré que Creblliet l'avâi on dzerno à reveilli tote le z'estatâ dão payi et on catalogue de djuremeint et de sacremaint asse gros qu'onna Biblia. Faillâi l'ouïre quand l'étai à la tséri ! Lè bite fusâvant râ, allâ pi ! quand l'oiessant ti le nom que Creblliet lão criâve. Lo ministre l'avâi prâo asseyi de lo corredzi, mà Creblliet l'étai trâo vîlho : lo djurâ étai trâo prévond dein lo sang.

On coup, noutron sacremainte l'étai à la tséri aprî de la rontire. On l'oiessâi bramâ du tot liein. Tot d'on coup, vè la tsintre, vaïte lo ministre qu'arreve. L'étai 'na tant brava dzein que l'étai amâ de tot lo payi.

Creblliet l'arrête dan son appliâ po dévesâ on momeint avoué lo ministre. Ma fâi stisse l'a profitâ po lâi fêre on chapitre su le djuremeint, que l'étai pardieu bin biau de l'ouïre. Lâi desâi qu'on sacremaint vo dévourâve lè potte, vo fasâi toodre lo mor, que l'étai bon po dâi païen ô bin dâi Chinois, et que mimameint lè bite vo crétiquâvant quand dévesâvant eintre leu.

Mon Creblliet accutâve sein rein dere, tot ver-gognâo, quand tot d'on coup lo ministre s'è trovâ lo petit dâ de la man gauteau biossi pè on maillo de la tsinna io lè bite terivant. Pouâve pas sè doutâ d'ice, lè bite l'avant teindu on bocon et fasâi dâi mene d'einfe ein deseint :

— Aïe ! mon Dieu ! ouaih !

Ma fâi, lè vegnâi on momeint que cein lâi fasâi tant mau, que fasâi dâi veindeince po sè dépreindre, et que l'a laissi parti onna raison que l'étai mé po lo diabillo que po lo bon Dieu. Et va ! l'a assebin djurâ po sè soladzi, lo poûro mestre.

Adan, sein rein dere, Creblliet preind son grayon, et on bocon de papâ et fasâi ètai d'crire.

— Que fêde-vo ? lâi fâ lo ministre.

— Rein, so respond Creblliet, vu vito écrire vourra prêtre contre le biossâi, tandu que m'en rappelo !

Marc à Louis.

NE ME PARLEZ PAS DES ANIMAUX

SE comprends que l'on soit bon pour son propriétaire parce qu'il peut vous mettre à la porte, pour les agents qui peuvent vous passer à tabac, pour un oncle à héritage, pour son député, qui finira peut-être un jour par tenir les promesses qu'il a faites ; mais rien ne me met hors de moi comme le conseil que me donnent des pancartes affichées partout : « Soyez bons pour les animaux ».

On voit bien que ceux qui nous font cette recommandation n'ont point eu affaire avec des animaux ; on voit bien qu'ils ne les connaissent pas.

Moi, je vous réponds que je n'ai jamais eu à me féliciter de mes rapports avec les bêtes... Ah ! les sales bêtes !...

Tenez, tout gosse, quand je n'étais pas plus haut que cela, je me souviens qu'on me faisait déjà absorber toute sorte de drogues amères pour me faire évacuer je ne sais quels parasites qui avaient établi leur quartier général dans mon petit intestin.

Plus tard, je me rappelle qu'on dut me saupoudrer les cheveux avec je ne sais quelle poudre insecticide pour en déloger je ne sais quels envahisseurs qui s'y étaient installés pour y vivre à mes dépens.

A six ans, j'ai été pincé jusqu'au sang par une écrevisse ; à sept j'ai été mordu par un chien enrage ; à huit, j'ai été à moitié dévoré par un esaim d'abeilles ; à neuf ans, je donnais gentiment un morceau de pain à l'éléphant du jardin des plantes quand ce gros imbécile, en guise de remerciements, m'envoya une trompe d'eau en pleine figure.

A dix ans, j'ai reçu des taloches pour n'avoir pas voulu manger du hareng trop salé.

A onze ans, j'ai eu une indigestion pour avoir mangé trop de veau.

A douze ans, j'ai reçu un coup de pied d'une vache querelleuse.

A treize, pour avoir farfouillé avec un bâton dans un nid de guêpes, j'ai failli perdre la vue.

A quatorze, on m'a dressé une contravention pour avoir tué un coq d'un coup de pierre.

A quinze, un cheval, à qui je n'avais jamais rien fait, je vous le certifie, s'est amusé à me marcher sur le pied, exprès.

A seize ans, j'ai eu la fièvre tphoïde pour avoir mangé des huîtres.

A dix-sept ans, on m'a servi du chat dans un restaurant en me déclarant que c'était du lapin, de sorte que, depuis ce jour-là, je suis dégoûté du lapin et du chat.

A dix-huit, j'ai été empoisonné pour avoir mangé des mousles.

A dix-neuf ans, j'ai été mordu par une vipère dans les champs.

A vingt ans, toujours à la campagne, j'ai été embroché par les cornes d'un taureau furieux.

Quand je me suis marié, la première nuit de nos noces, je n'ai pas pu dormir à cause des puces.

Pendant notre voyage de noces, en Italie, ce sont les moustiques qui m'ont empêché de fermer l'œil.

J'ai essayé de faire du jardinage : les mulots, les taupes, les fourmis, les limaces, les pucerons, les hannetons ont dévoré mes petits pois, les merles ont avalé mes cerises ; et vous voudriez que j'aime les animaux ?

Vous voudriez que j'aime le singe ? grâce auquel un de mes oncles à héritage vient d'être râjeuni ; ou le cafard qui nous ronge quand nos affaires ne vont pas ; ou le cancrelat qui s'installe dans nos contrebasses comme chez lui.

Mais, vous-même, oseriez-vous soutenir que vous aimez à rencontrer une araignée le matin, et que les sangsues qu'on suspend après votre ana-